

DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA DESIGNATION DES MEMBRES POUR SIEGER EN QUALITE DE PERSONNALITÉ EXTÉRIEURE DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-4 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur et notamment son article 14 ;

Vu la proposition du président de l'université de Bordeaux d'une représentation de l'INRIA et de l'INRAE au sein de la commission de la recherche ;

Vu la candidature de M. Éric KAJFASZ, proposée par le président de l'université de Bordeaux, de siéger en tant représentant du CNRS au sein de la commission de la recherche ;

Considérant que les personnalités extérieures siégeant au sein de la commission de la recherche sont désignées par cette même commission à la majorité simple ;

Article 1^{er} – Désignation de l'INRAE pour siéger au sein de la commission de la recherche

Les conseillers se sont prononcés sur la proposition du président de la manière suivante :

Résultats du vote :

Membres en exercice : 31

Nombre de votants : 31

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de bulletins favorables : 28

La proposition du président est approuvée par les conseillers.

M. Olivier LAVIALLE, Président du Centre INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux, siégera au sein de la commission de la recherche en tant que représentant titulaire de l'INRAE.

Article 2 – Désignation de l'INRIA pour siéger au sein de la commission de la recherche

Les conseillers se sont prononcés sur la proposition du président de la manière suivante :

Résultats du vote :

Membres en exercice : 31

Nombre de votants : 31

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de bulletins favorables : 28

La proposition du président est approuvée par les conseillers.

M. Nicolas ROUSSEL, Directeur du centre de recherche Bordeaux - Sud-Ouest, siégera au sein de la commission de la recherche en tant que représentant titulaire de l'INRIA.

M. Emmanuel JEANNOT, Directeur de recherche, siégera au sein de la commission de la recherche en tant que représentant suppléant de l'INRIA.

Article 3 – Désignation du représentant du CNRS, M. Éric KAJFASZ pour siéger au sein de la commission de la recherche

Les conseillers se sont prononcés sur la proposition du président de la manière suivante :

Résultats du vote :

Membres en exercice : 31
Nombre de votants : 31
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
Nombre de bulletins favorables : 28

La proposition du président est approuvée par les conseillers.

M. Éric KAJFASZ, adjoint au directeur scientifique référent pour le site de Bordeaux, siègera au sein de la commission de la recherche en tant que représentant titulaire du CNRS.

Article 4 - Publicité

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux modalités de publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le 04 février 2022,
En deux exemplaires originaux

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux

